

Guingamp, le 08 avril 2026

Le Président

À

Mesdames, Messieurs les Membres du
Conseil d'agglomération

Affaire suivie par :

Réf. : VLM-2026-03

Objet : réunion du Conseil d'agglomération

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'agglomération qui se tiendra le **mardi 14 avril 2026, à 18h00, salle du Conseil d'agglomération « de l'Armor à l'Argoat », siège, Guingamp.**

Par ailleurs, comme indiqué dans le règlement intérieur du fonctionnement du Conseil d'agglomération, « **Tout conseiller d'agglomération empêché d'assister à une séance du conseil est tenu d'en informer le Président avant chaque séance, par courrier, par voie postale ou par pièce jointe par mail, et de prévenir son suppléant le cas échéant** ». Dans un souci de bonne organisation de la séance, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre éventuel pouvoir pour le 14 avril, 12h, délai de rigueur.

Une séance photographique sera organisée avant l'ouverture de la réunion. Je vous invite à vous présenter à partir de 16h30 afin de permettre son bon déroulement.

Ordre du jour

- Installation du Conseil d'agglomération
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du recours au vote électronique
- Élection du -de la- Président.e
- Détermination de la composition du Bureau communautaire
- Élection des Vice-présidents-tes et des autres membres du Bureau communautaire
- Charte de l'élu.e local.e
- Approbation du procès-verbal du 03 mars 2026
- Délégation d'attribution du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire
- Délégation d'attribution du Conseil d'agglomération au Président-e
- Indemnités des élus de l'agglomération
- Remboursement des frais de déplacement aux élus
- Création de la Conférence des Maires
- Commission d'appel d'offres : modalités de dépôts de liste
- Commission de Délégation de Service Public : modalités de dépôts de liste

- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Commission consultative des services public locaux (CCSPL)
- Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA)
- Modalités d'application du droit à la formation des élus du conseil d'agglomération

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
Vincent LE MEAUX.

